

6. LES ACTIVITÉS PROPOSÉES AU P.A.R.I.

L'unité propose diverses activités :

⇒ En lien avec la vie quotidienne : les tâches communautaires, les sorties accompagnées, ...

⇒ En lien avec la vie communautaire : jeux de société, livre d'or, karaoké, kicker, groupe achats, sorties culturelles et récréatives, atelier peinture, yoga du rire, travail au potager, soins aux animaux (alpagas, chats), groupe calculs et orthographe, ...

⇒ En lien avec le sport : marche Adepts, mini foot, running, gym douce, ...

⇒ Sous forme de thérapie de groupe : groupe assuétudes, groupe affirmation de soi, groupe psychoéducation, ...

Pour favoriser l'intégration, les patients sont également invités à participer aux autres activités organisées par le centre telles que les groupes de soutien à la parentalité, l'espace enfants, les groupes multi familles pour le maintien des relations familiales, ...

7. INFORMATIONS PRATIQUES

Pour les procédures d'admission, les personnes de contact sont le docteur C. Petcu et madame M. Minnozzi.

Centre psychiatrique Saint Bernard
43, rue Jules Empain
7170 Manage
064/23.79.68.

info-cp-st-bernard@saintbernard.ofc.be
<https://www.cp-st-bernard.be/notre-offre-de-soins/les-unites-de-soins-de-lhopital/us-16/>

Pour visionner la conférence : <https://vimeo.com/657744615/497c390c75>

AVIS AUX INTERNAUTES

<https://www.cp-st-bernard.be>

<https://www.reseauwab.be>

<https://associationsimiles.org> (association de familles et d'amis de personnes atteintes de troubles psychiques diagnostiqués ou non)

<http://www.pfrcc.be> (plate-forme de concertation en santé mentale des régions du Centre et de Charleroi)

<http://reseau mosaïque.be> (réseau en santé mentale de la région du Centre)

MISSIONS

Articulation en 3 axes de travail :

- Répondre aux demandes d'informations de tout public (adresses, documentation, ...).
- Assurer un soutien psychologique et/ou orienter toute personne touchée de près ou de loin par les assuétudes.
- Mener des actions d'information, de sensibilisation et de formation autour de cette thématique.



INFOS

PRÉVENTION PROMOTION SANTÉ ASSUÉTUDES

Rue de la Neuville, 14-16

6000 Charleroi

Tél. : 071/30.26.56

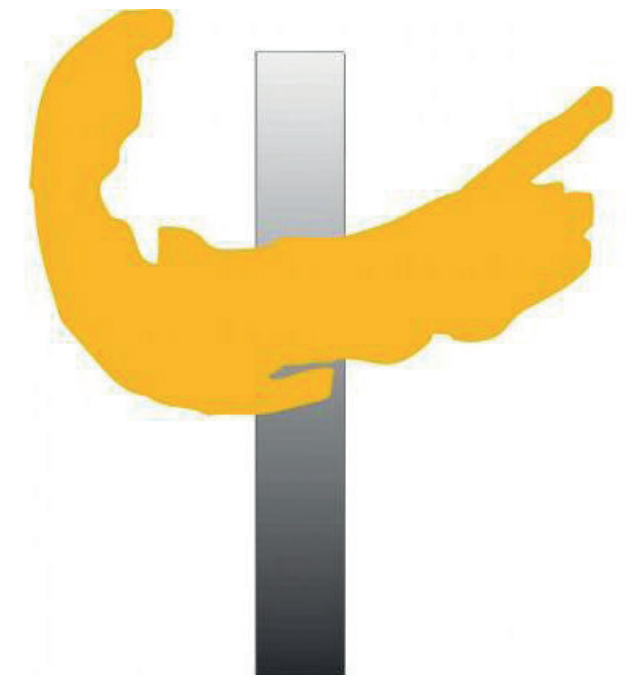
E-mail :
ppsa@cpascharleroi.be



CPAS
CHARLEROI



CPAS
CHARLEROI



Centre Psychiatrique
Saint-Bernard

PRÉVENTION PROMOTION
SANTÉ ASSUÉTUDES

PPSa

P.RISC.OPE
n°46



« A LA DÉCOUVERTE DE L'UNITÉ P.A.R.I.
(PROJET ASSUÉTUDES RÉHABILITATION
INTÉGRATION) DU CENTRE PSYCHIATRIQUE
ST BERNARD DE MANAGE. »



Pour cette nouvelle édition des
Midis du P-Risc-Ope, nous avons
choisi de mettre à l'honneur un
service : le P.A.R.I., unité de soins
du Centre psychiatrique St Bernard
de Manage.

L'équipe au complet s'est prêtée
au jeu et a volontiers accepté
de lever le voile sur son travail
au quotidien, abordant ainsi la
question du double diagnostic.

Nous les remercions pour leur
présentation et vous souhaitons
une agréable lecture.

COMPTE-RENDU DE LA CONFÉRENCE*
DU 19 OCTOBRE 2021, ANIMÉE PAR
L'ENSEMBLE DE L'ÉQUIPE DE L'UNITÉ :

- C. Petcu, médecin psychiatre – chef de service
- M. Minnozzi, infirmière – chef de service
- S. Scrève, psychologue
- F.A. Gonsette, assistante sociale
- G. Nanni, infirmier , référent WAB

L'unité P.A.R.I. a été créée en 2017. Elle est le fruit d'une profonde réflexion menée par l'équipe soignante afin de faire évoluer l'image, restée longtemps négative, du milieu psychiatrique. Au même titre que les A.R.T.S. (Accompagnement et Réhabilitation de patients avec des Troubles Spécifiques), le P.A.R.I. fait partie de l'Unité de Soins 16, service mixte « portes fermées ».

1. PUBLIC CIBLE

L'unité accueille des patients souffrant de maladie mentale, majoritairement des psychoses, associée ou non à des assuétudes.

Beaucoup viennent du milieu carcéral.

Même si l'admission fait l'objet d'une analyse au cas par cas, le handicap mental, les troubles de la personnalité et les troubles neurologiques sont des critères d'exclusion.

2. OBJECTIFS

Un patient psychotique n'est souvent pas capable d'adhérer au cadre d'un centre « classique » de postcure, l'idée est donc de proposer une alternative, d'accompagner et de soutenir la personne dépendante.

D'autres objectifs sont également poursuivis tels que comprendre les dynamiques sociales, familiales et personnelles, et proposer une réhabilitation sociale et fonctionnelle.

La prise en charge se déroule sur 3 périodes de 3 mois.

3. PROGRAMME DE SOINS

3.1. ASPECTS SPÉCIFIQUES

Le programme proposé s'appuie sur les 3 axes suivants :

- **La psychose** (attribution d'un référent par patient, accompagnement psychiatrique individuel, psycho éducation, ...)

**Ces propos sont le fruit des intervenants et n'engagent en rien la responsabilité du CPAS.*



- **Les assuétudes** (réflexion sur la relation au(x) produit(s) de prédilection, accompagnement médical au sevrage, accompagnement psychologique au processus d'abstinence, ...)

- **La défense sociale** (service portes fermées, processus progressif de sortie, intégration du rôle joué par la maladie dans le parcours délictueux, réinsertion, ...).

Ces 3 axes interagissent les uns avec les autres.

3.2. SOINS COMMUNS

La **vie en communauté** implique l'adhésion au ROI et la participation aux diverses activités de la vie quotidienne, aux réunions communautaires.

Les réunions permettent entre autres de consacrer un temps spécifique aux personnes entrantes ou sortantes (présentation ou clôture du séjour).

Par ailleurs, des **groupes thérapeutiques** et des **activités spécifiques** sont également organisés : activités visant l'acquisition ou la stimulation de l'autonomie.

3.3. SOINS PERSONNALISÉS

Le programme de soins personnalisé se caractérise par :

- L'attribution d'un référent par patient ;
- La psycho éducation ;
- Un accompagnement psychiatrique individualisé ;
- Une stabilisation de la symptomatologie ;
- Une prise en charge en 3 phases étalées sur 9 mois environ : les 3 premiers mois sont souvent un temps d'accordage car beaucoup n'ont jamais connu la psychiatrie et l'unité est pour eux une clé de sortie de la prison ;
- Un service « portes fermées » avec un processus progressif de sorties.

Toutes les activités proposées sont soit thérapeutiques soit occupationnelles et ont pour but de :

- Améliorer l'estime de soi car beaucoup ont vécu l'exclusion ;
- Éviter l'inactivité ;
- Valoriser l'apprentissage via des ateliers cuisine, jardinage, ... ;
- Responsabiliser la personne progressivement ;
- Accompagner vers l'autonomie.

Un travail de resocialisation est également entrepris via un accompagnement social (remise en ordre administrative, financière, ...) et un travail avec les familles et le réseau.

4. PROGRAMME DE SOINS SPÉCIFIQUE « ASSUÉTUDES »

Ces soins spécifiques se définissent par :

- Une réflexion sur la relation au(x) produit(s) de prédilection ;
- Un accompagnement médical spécialisé au sevrage (substitution via des benzodiazépines) ;
- Un accompagnement psychologique au processus d'abstinence ;
- La réalisation de tests multi drogues et d'éthylotests : ces tests font partie du programme de soins, ils sont réalisés une fois par semaine. Ils n'ont pas valeur de contrôle et ne sont pas synonymes d'exclusion en cas de positivité. Ce sont des marqueurs de l'évolution de l'abstinence, à visée thérapeutique.

L'unité fait partie du réseau supra local WALLONIE Bruxelles (réseau WAB) qui œuvre à la mise au point de bonnes pratiques de coopération entre les services d'aide aux usagers de drogues.

5. PROGRAMME DE SOINS SPÉCIFIQUE « DÉFENSE SOCIALE »

Ce programme se définit par :

- Une intégration du rôle joué par la maladie dans le parcours délictueux ;
- Un travail sur la réinsertion en fonction des conditions de libération ;
- Un travail en réseau spécifique.